

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2010, Université des Antilles.
hceres-02027257

HAL Id: hceres-02027257

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027257>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100018825
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : SCIENCES DE L'EDUCATION

Appréciation générale :

La licence « Sciences humaines et sociales » (SHS) mention « Sciences de l'Education » (SED) forme des experts sur les problématiques de l'éducation, de la formation, de l'enseignement et des apprentissages dans une perspective pluridisciplinaire. La licence SED est ouverte uniquement à partir de la 3^{ème} année et propose deux parcours. Le parcours dit « Général » (SED-G) met l'accent sur l'apprentissage en direction des publics difficiles. Le parcours spécialisé dans l'enseignement du « Français en Langue Etrangère » (SED-FLE) porte une attention marquée à l'éducation à l'altérité et aux stratégies d'apprentissage en contexte plurilingue.

Dans la licence SED-G, les enseignements dispensés permettent d'acquérir de façon cohérente et pertinente les connaissances et compétences nécessaires à l'appropriation des différentes facettes des métiers de l'enseignement et de la formation. C'est également le cas, dans la licence SED-FLE. Pour ce dernier parcours, on appréciera également une architecture proposant des UE partagées avec les autres domaines de l'UAG (Arts, lettres et langues et SHS) et la vive recommandation d'inclure dans le cursus de l'étudiant un stage à l'étranger. Par ailleurs, des UE complémentaires, formatées sur un modèle unique dans l'UAG et réparties sur les cinq premiers semestres des licences du domaine SHS, permettent l'acquisition de savoirs fondamentaux inter-domaines sanctionnée par des certifications de compétences (CLES, C2i). Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants est construit sur la base d'une analyse approfondie des besoins et carences des néo-entrants à l'UAG et répond à ceux-ci de manière personnalisée en proposant du tutorat pédagogique et informatique, du soutien pédagogique, des ressources en ligne ou radiodiffusées, des photocopiés, des évaluations pour les enseignements de méthodologie, etc.

L'accès à la licence SED est largement ouvert à tous les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, de la formation et du travail social. Ainsi, du fait de la forte mutualisation des enseignements dans le domaine SHS de l'UAG, des passerelles sont prévues pour les étudiants ayant validés les deux premières années dans les autres mentions de ce domaine. Par ailleurs, un riche catalogue d'UE est proposé aux étudiants des autres disciplines de l'UAG pour validation dans leur cursus au titre des UE libres. Enfin, la licence SED est conduite en formation continue sur les sites de Guyane et Guadeloupe avec des aménagements spécifiques (étalement de la formation, validation partielle d'UE, priorité au contrôle continu, horaires adaptés, etc.)

Les débouchés naturels de la licence SED sont d'une grande diversité ; ils concernent les métiers de la formation, de l'enseignement de la coopération éducative, linguistique et culturelles (par ex. conseillers en formation continue, chefs d'établissement, travailleurs sociaux, etc.). La licence SED permet également de poursuivre des études en master ou doctorat en sciences de l'éducation mais aussi de se présenter aux concours de l'Education Nationale (notamment CERPE, CACPE, etc.).

Concernant le pilotage de la Licence SED, on appréciera la prochaine mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation par des questionnaires portant sur les aspects pédagogiques, et sur les services communs et la vie étudiante. On ne peut actuellement que regretter le manque d'information sur les flux étudiants, l'évaluation des UE, UEC, les taux de réussite, etc., ces indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant une plus grande réactivité dans le pilotage pédagogique des licences.

Les points les plus forts :

1-	Une architecture cohérente dans l'ensemble du domaine SHS, avec une spécialisation progressive débouchant sur des parcours spécialisés en SED aux S5-S6 ; une mutualisation marquée avec les autres mentions du domaine mettant en synergie les compétences pédagogiques transdisciplinaires.
2-	La pluridisciplinarité marquée des enseignements et de l'équipe pédagogique avec une forte participation d'intervenants professionnels (IUFM, Rectorat, chefs d'établissements, travailleurs sociaux, Dr en psychologie, etc.).
3-	La grande mobilité à l'intérieur du domaine SHS ; un dispositif de formation continue avec de réels aménagements pour le public salarié ; une offre étoffée d'enseignements ouverts dans le cadre des unités libres à tous les étudiants de l'UAG se destinant aux métiers de l'enseignement.

Les points les plus faibles :

1-	Aucune donnée quantitative ni qualitative sur les flux étudiants, leur origine, leur insertion professionnelle, etc. <i>In fine</i> , un pilotage qui peut paraître difficile, voire inexistant.
2-	Un dispositif d'aide à la réussite bien pensé et potentiellement puissant qui devrait être listé dans les points forts du dispositif de formation s'il n'était présenté comme sous-tendu à des conditions préalables de recrutement de personnels enseignant et IATOS. La mise en œuvre de ce dispositif apparaît encore comme incertaine.
3-	Il n'y a pas d'UE/EC « stage de découverte-mise en situation dans le milieu professionnel » dans l'année de L3, ni d'aide à la construction d'un projet professionnel personnalisé.

Recommandations :

<p>Le projet pédagogique est cohérent et bien structuré ; il offre des spécificités qui s'ancrent sur des enjeux territoriaux (apprentissage tournés vers des publics difficiles, apprentissage du français en contexte plurilingue) qui doivent être poursuivis voire approfondis.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants étant le fruit d'une analyse pertinente des problèmes rencontrés par les néo-entrants à l'UAG, il est indispensable qu'une politique volontariste aboutisse à sa mise œuvre par delà la simple attribution de moyens (MCU, IATOS, budget pour heures complémentaires). Il faudrait <i>a minima</i> envisager la découverte du milieu professionnel par une mise en stage au cours du L3 (S6) et prévoir un EC au S5 pour accompagner l'étudiant à construire un projet professionnel personnalisé.</p> <p>Pour améliorer le pilotage par l'équipe pédagogique le dispositif devrait s'enrichir de données quantitatives et qualitatives sur les effectifs étudiants (origine des étudiants en échec, devenir des diplômés, etc.) et sur l'évaluation des enseignements.</p> <p>L'articulation de la licence SED avec les licences ETF et IC devrait être clarifiée au sein de l'UAG tant les objectifs de professionnalisation sont communs sur les métiers de l'enseignement du français comme langue étrangère (FLE).</p>

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B
